

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	10
• présents	8
• votants	8
• absents	2
• exclus	

De la commune de DROISY

Séance du 07 avril 2025 à 19 heures 30

Date de convocation :
25 mars 2025

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Date d'affichage :
25 mars 2025

Objet

N° 15/2025

Affectation du résultat de
fonctionnement 2024
Budget principal

M. FORESTIER Jean-Paul

Étaient présents :

Jean-Paul FORESTIER, Régis RACINEUX, Pierre-Alain REY, Cyril CHATANAY, Carole LAFFIN, Thibault VICTOR, Nicolas FORESTIER, Olivier BALDI.

Excusé(e)s : Jérémy BERNARDI, Émilie VICTOR.

Pouvoirs donnés:

Secrétaire de séance :

M. RACINEUX Régis

Après avoir adopté le compte administratif et compte de gestion du budget principal, M. le Maire propose d'affecter le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2024.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

CONSTATE que l'excédent de fonctionnement 2024 s'élève à:

403 923.50 euros.

DÉCIDE d'affecter à la section de fonctionnement pour l'exercice 2025 au compte 002 (résultat de clôture de l'exercice 2024 - affectation au 1068) à savoir : **108 923.50 euros**

DÉCIDE d'affecter **295 000.00 euros** à la section d'investissement au compte 1068/10 pour l'exercice 2025.

AINSI FAIT ET DELIBERE à l'unanimité des membres présents, les jours, mois et an que dessus.

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

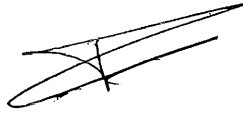
Publié le

ID : 074-217401074-20250407-15_2025-BF

S²LOW

Au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance:



Fait à DROISY, le 08 avril 2025.

Le Maire



Délibération certifiée exécutoire

Compte tenu de sa télétransmission le : 11/04/2025

Et de sa publication le : 11/04/2025

Extrait conforme au registre des délibérations

Fait à Droisy le : 11/04/2025

Le maire,
Jean-Paul FORESTIER